

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00299 Numéro SIREN : 399 863 455 Nom ou dénomination : A S

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 13511

Désignation de l'entreprise : <u>AS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE MOISE 94200 IVRY-SUR-SEINE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>3 9 9 8 6 3 4 5 5 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	167 501	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	212 190	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 862	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	284 832	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 434	
	TOTAL (II)	BJ	BK	236 052	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU	11 582	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	877	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	17 092	
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	43 418	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	111 571	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 042	
	TOTAL (III)	CJ	CK	17 092	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 223 154	253 144	970 010
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :		CP	
Chaise de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :		Stocks :			
		Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AS		Exercice N		Néant	*
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 245...)	DA	15 245				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	331 944				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	1 524				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E)	DG					
	Report à nouveau	DH	395 727				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	61 142				
	Subventions d'investissement	DJ					
Provisions réglementées *	DK						
	TOTAL (I)	DL	805 582				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 035				
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR	17 035				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 285				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 192				
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 917				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC	147 394				
	(V)	ED					
	Ecart de conversion passif *	EE	970 010				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	970 010				
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	157 488				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 970 010,12 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 61 141,77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Edité le 01/08/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	167 501		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	307 481		89 938
Autres install., agencements, aménagements	19 081		
Matériel de transport	614		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 522		500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	336 698		90 438
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	280 753		4 079
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 000		1 434
TOTAL	284 753		5 513
TOTAL GENERAL	788 952		95 951

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			167 501	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			397 419	
Autres install., agencements, aménagements			19 081	
Matériel de transport			614	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			10 022	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			427 136	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			284 832	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 434	
TOTAL			290 266	
TOTAL GENERAL			884 903	

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	169 454	42 736		212 190
Installations, agencements divers	17 440	234		17 674
Matériel de transport	513	40		553
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 286	348		5 634
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	192 693	43 358		236 052
TOTAL GENERAL	192 693	43 358		236 052

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	42 736				
Installations, agencements divers	234				
Matériel de transport	40				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	348				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	43 358				
TOTAL GENERAL	43 358				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	17 035			17 035
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	17 035			17 035
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients		17 092		17 092
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations		17 092		17 092
TOTAL GENERAL	17 035	17 092		34 126
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		17 092		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	284 832		284 832
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 434		5 434
Clients douteux ou litigieux	39 346	39 346	
Autres créances clients	130 415	130 415	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	660	660	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	4 351	4 351	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	35 408	35 408	
Débiteurs divers	3 000	3 000	
Charges constatées d'avance	1 042	1 042	
TOTAL GENERAL	504 488	214 221	290 266
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	56 192	56 192		
Personnel et comptes rattachés	28 079	28 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 958	37 958		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	20 881	20 881		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 000	1 000		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	144 109	144 109		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	14 680
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	14 680

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 463
Dettes fiscales et sociales	49 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	55 702

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 042	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 042	

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

9.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.8 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	274 712
Ventes de produits finis	
Prestations de services	794 196
TOTAL	1 068 907

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 068 907
Etranger	
TOTAL	1 068 907

9.9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	60 109	
Résultat exceptionnel (et participation)	11 127	
Résultat comptable	61 142	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	167 400		167 400
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL	167 400		167 400
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	57 236		57 236
- à plus d'un an et cinq au plus	38 878		38 878
- à plus de cinq ans			
TOTAL	96 114		96 114
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	

Commentaires:

10.6 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/08/2019

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

Société à Responsabilité Limitée

« A.S. »

Capital : 15.244,90 Euros

**Siège Social : 5, rue Moïse Prolongée
94200 – IVRY-SUR-SEINE**

R.C.S. CRETEIL : 399 863 455

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf avril, à douze heures trente,

Les associés de la Société « A.S. », Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.244,90 Euros, dont le siège est à IVRY-SUR-SEINE, 5 rue Moïse Prolongée, se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

- La Société « WHITE HOPE HOLDING », Associée, propriétaire de.....	500 parts
- La Société « MS », Associée, propriétaire de.....	500 parts -----
TOTAL DES PARTS.....	1.000 parts =====

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michaël SMIA, Gérant non porteur de parts.

Monsieur le Président, constatant que la totalité des parts composant le capital social étant représentée, déclare que l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur Michaël SMIA rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Approbation de ce rapport, du bilan et s'il y a lieu, des conventions.
- Quitus à la Gérance.
- Affectation des résultats.
- Fixation s'il y a lieu, de la rémunération de la Gérance.
- Distribution éventuelle de dividendes.
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- les doubles de convocation à l'assemblée ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2018 ;
- les comptes annuels arrêtés à cette même date ;
- le rapport de gestion sur les opérations et sur les comptes de cet exercice ;
- le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions proposées au vote des associés.

Monsieur Michaël SMIA déclare que l'inventaire, le Bilan et le compte de résultat, et généralement tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président, après avoir exposé les raisons pour lesquelles il y a lieu de voter sur l'ordre du jour ci-dessus, donne lecture du rapport de gestion, du texte des résolutions, des comptes annuels de l'exercice 2018 puis il offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange de vues, les parties décident d'accepter comme suit les propositions de la gérance :

PREMIERE RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte à la Gérance de ce que les dispositions des Statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées, et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve celui-ci, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31

décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, **un résultat bénéficiaire de 61.142 euros.**

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance et lui en accorde plein et entier QUITUS.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire, compte tenu de la résolution qui précède, décide d'affecter le résultat dégagé de la manière suivante :

- Au compte «REPORT A NOUVEAU» pour : 61.142 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire, compte tenu de la résolution qui précède, décide d'affecter le résultat dégagé au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Elle décide également de distribuer un dividende d'un montant de **SOIXANTE MILLE EUROS (60.000 €)** qui sera prélevé sur le compte « REPORT A NOUVEAU ».

Le dividende ressortant à **60,00 € la part sociale**, est payable à compter du **2 mai 2019** au siège de notre société.

Chaque associé se verra ainsi attribuer une somme proportionnelle à sa participation au sein de la Société.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 % soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale et porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU.

Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les distributions faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : néant
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 : néant
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 : 50.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'aucune rémunération n'a été allouée à Monsieur Michaël SMIA, au cours de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve les opérations relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce intervenues directement ou indirectement entre la société et votre gérant pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION.-

L'Assemblée Générale Ordinaire, compte tenu des lois et décrets en vigueur relatifs aux obligations comptables, approuve la présentation du bilan arrêté au 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à treize heures trente, et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres après lecture.

La Société « WHITE HOPE HOLDING »



La Société « MS »



Monsieur Michaël SMIA

